

Vendredi 16 mars à la MPT du Guelmeur :



Brest St Marc Énergie Citoyenne organisait vendredi soir à 18h18 un apéro informatif. Informatif d'abord, pour faire le point sur le travail réalisé par l'association depuis sa création l'été dernier. Apéro ensuite, pour prendre le temps, autour d'un verre et de rillettes de la mer fait maison, de poser des questions et exprimer ses envies de participer à cette aventure humaine près de chez soi.

Après plusieurs rencontres avec la Ville de Brest, le collectif a ciblé ses premières études sur quelques installations photovoltaïques sur des toitures du quartier : une école, un hangar privé et deux maisons individuelles. Les devis arrivent et seront examinés dans les prochains jours. Une société coopérative sera lors créée pour porter l'investissement financier et l'exploitation des installations solaires. Il reviendra alors aux sociétaires à décider de l'utilisation des sommes dégagées par la vente de l'électricité.

Le projet rencontre un écho enthousiaste : il suffit de voir l'affluence (une bonne trentaine de personnes) et l'ambiance très participative. Parmi les nouveaux venus, plusieurs ont exprimé l'envie de s'impliquer activement dans l'aventure : certains proposent leurs talents pour faire vivre l'asso sur les réseaux sociaux. D'autres sont intéressés par les aspects techniques, ou financiers. Rendez-vous est donné mardi 27 mars pour la première réunion de travail du groupe élargi.



Bienvenue dans les nouveaux groupes de travail à
Katell, Marie et Philippe !



Les motivations des personnes présentes (en vrac) :

Propos recueillis

/ Notes de la rédaction

- _ J'en ai entendu parler par un voisin. d'autres ont vu l'affiche ... d'autres la lumière !
 - _ Comment agir localement pour l'indépendance énergétique ?
 - _ Tous les sujets énergétiques et anti-nucléaires m'intéressent ; je diffuserai les infos.
 - _ Le projet m'intéresse : je ne suis pas adhérent, mais je me tiens informé ; j'en parle autour de moi.
 - _ Je suis le projet depuis un an et je souhaite donner un coup de main, et aussi un peu de matière grise !
 - _ Je suis convaincue et souhaite m'impliquer.
- NDLR : Ce qui a motivé les gens à venir, c'était bien le caractère informatif de la soirée, plus que son caractère apéritif : c'est rassurant !!!

Les questions posées dans les groupes :

- C'est qui les initiateurs du projet ? => Des habitants du quartier, dans la dynamique de l'agenda 21 des familles. cf. infolettre n°1
- Comment les sites ont-ils été choisis ? => Les devis concernent des toitures dans un cercle proche des membres du CA : plus facile et direct pour lancer les premières études
- Est-ce que les membres du CA ont des liens avec l'industrie photo-voltaïque ? => Non ... à moins que, parmi nous, un espion n'avance masqué !...
- C'est la société qui fait les études et le suivi de chantier ? => C'est ça : l'asso apporte un projet et la mobilisation citoyenne à la société coopérative (à créer) qui en finance l'étude et l'installation, puis en assure l'exploitation et la maintenance.
- Comment et quand on commence à payer ? => Rien dans l'immédiat ! Plusieurs possibilités ensuite : achat de parts sociales au lancement de la société ou financement participatif pour faire face aux premiers frais création.
- Comment ça se passe si le bâtiment où est installée la centrale change de propriétaire ? => Un bail est rédigé pour préciser cela durant l'exploitation par la société de l'installation PV (20 ans)
- Pourquoi uniquement le Photovoltaïque ? et l'autoconsommation ? => c'est ce qui nous a semblé le plus simple pour démarrer, c'est là qu'il y a le plus de retour d'expérience. Mais l'autoconsommation est une piste à suivre absolument !
- Ferez-vous le choix de vendre l'électricité à Enercoop ? => Enercoop ou EDF Obligation d'Achat : la question se posera, selon des critères économiques et éthiques

Agenda :

- **mardi 10/04** à 20h au Foyer Laïque de St Marc => **formation à l'outil agenda 21 du citoyen** version poche cf. annexe 2 . **Inscription** : merci de contacter agenda21saintmarc@gmail.com
- **mercredi 25/04** à 18h30 => nous participerons à la **présentation du projet solaire brestois** aux Conseils Consultatifs des Quartiers (à l'Hôtel de Ville)
- **Vendredi 27/04** à 18h => **Visite du dépôt du tram** pour découvrir une installation photovoltaïque qui fonctionne depuis 2011 (données en annexe). Le nombre de places est limité : inscriptions à contact@brestenergiecitoyenne.fr

Zoom : la parité réseau

Produire de l'électricité photovoltaïque coûte de moins en moins cher, en raison principalement de la baisse des coûts du matériel photovoltaïque. Lorsque le coût de production photovoltaïque sera égal au prix de vente de l'électricité conventionnelle, qui ne cesse d'augmenter, on aura atteint la parité réseau.

- C'est pour quand ?, me direz-vous.
- C'est pour demain ! , vous répondrai-je.
- Mais alors, n'ai-je pas intérêt à produire et consommer moi-même mon électricité photovoltaïque ?
- Ben, oui ! Enfin ... Si le sujet vous intéresse vraiment, vous pouvez approfondir la réflexion à l'aide des explications suivantes :

<http://www.photovoltaique.info/Parite-avec-le-reseau,203.html>

Et s'il vous reste des questions : un peu de patience, attendez l'infolettre n°4, avant l'août, foi d'animal !

ANNEXES

1

BREST METROPOLE- DÉPÔT DE TRAMWAY (2011)

Caractéristique de l'installation

Surface: 1 279 m² / Puissance : 173 kWc

Bilan de production

Production moy, annuelle : 185 MWh (165 MWh estimés) – Équivalent à 69 logements

La production d'électricité est équivalente à 12 % des besoins électrique du site (bâtiments et caténaires)

Bilan financier

Investissement : 742 000 €HT - Prix de rachat: 42 c€/kWh

Revente électricité moyenne: 78 300 €/ an

Bilan environnemental

Émission moy. annuelle évitée : 14,5 TeqCO₂

2

Depuis 2010, le réseau Cohérence s'est attaché à déployer **la démarche d'Agenda 21 à l'échelle du citoyen** => www.agenda21ducitoyen.bzh

Son objectif ? Permettre au citoyen de se situer au regard du développement durable, de découvrir de nouvelles pratiques, de modifier progressivement ses habitudes et d'échanger sur ses expériences lors d'un moment collectif, joyeux et convivial. En effet, l'agenda 21 du citoyen c'est avant tout des groupes de citoyens et de familles qui interagissent ensemble pour devenir des héros éclairés du Développement Durable et Solidaire en mettant en place dans leurs foyers des actions concrètes relatives à la réduction des gaz à effet de serre, le tri des déchets, la solidarité au quotidien, ...

Afin de toucher un plus grand nombre de citoyens et sortir du cercle des convaincus, le réseau Cohérence a décliné l'outil "Agenda 21 du citoyen" dans une version courte (2h00), légère (groupe de 4 à 10 personnes), accessible à tous (bénévoles et professionnels) et autonome et aux plus grand nombre (la méthode et les outils sont gratuits et accessibles en ligne).

Les participants vont suivre les sept étapes essentielles de la démarche pour réaliser leur propre Agenda 21 de poche. A savoir : accueillir ; (s')informer ; débattre ; se questionner ; partager ; échanger et poursuivre. Ce temps d'échanges peu avoir lieu chez un particulier (dans un salon, jardin, entre amis, voisins, ...), un lieu public (maison de quartier, café, troc & puce, ...), au sein d'une association (club de sport, jardins partagés, ...), dans un cadre professionnel (comité d'entreprise, comité des œuvres sociales, ...) ou d'une politique publique (politique de la ville, lancement d'un Eco-quartier, ...)

La démarche initiée peut également se poursuivre sous la forme de dynamiques de groupes locaux qui s'inscrivaient dans la durée en explorant des thèmes plus précis (alimentation, énergie, économie solidaire,) en reprenant la méthode Agenda 21 du Citoyen.

[en cliquant ici, vous trouverez des infos complémentaires sur l'agenda 21 via le site de Cohérence](#)



Bulletin d'adhésion 2018

www.brestenergiecitoyenne.fr

contact@brestenergiecitoyenne.fr

Préserver l'environnement & accélérer la transition énergétique

Agir localement et soutenir l'économie de proximité

Décider ensemble avec un fonctionnement coopératif

Favoriser l'intérêt collectif en donnant du pouvoir de décision au citoyen

Donner du sens à son épargne

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Représentant la personne morale (le cas échéant):

.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

E-mail :@.....

Adhère à l'Association Brest Saint-Marc Énergie Citoyenne :

Adhésion au tarif plein de 15 € ou tarif réduit de 5 € (à votre libre appréciation)

Règlement : en espèces

par chèque à l'ordre de « Brest Saint-Marc Énergie Citoyenne »

Fait à le signature de l'adhérent

(à adresser à : David ROUCHON, 10 rue Jules Ferry, 29 480 Le Relecq-Kerhuon)

Contacts :

- site : <http://www.brestenergiecitoyenne.fr>
- mail : contact@brestenergiecitoyenne.fr
- FB : Brest St Marc Energie Citoyenne